

**Coordinateur des temps périscolaires**  
Poste de catégorie B  
Rattaché à la Direction de l'action éducative  
Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> mai 2014

Dans la cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la ville de Saint-Rémy-de-Provence envisage de recruter un coordinateur des temps périscolaires, chargé de la mise en place des temps d'activités périscolaires et plus généralement de la coordination des temps périscolaires, placés sous la responsabilité de la ville.

**Vos missions**

- Mise en œuvre opérationnelle des ateliers périscolaires : définition des plannings, inscriptions des enfants, gestion des absences des intervenants, saisie des présences des enfants, résolution des problèmes pratiques, information des familles ;
- Accompagnement pédagogique des intervenants : vous êtes le garant de la mise en œuvre des axes pédagogiques définis dans le PEDT et accompagnez les intervenants dans cette optique ; ponctuellement, vous assurez le remplacement d'un intervenant ;
- Coordination des temps périscolaires : vous êtes chargé d'accompagner les équipes en place et les nouveaux animateurs pour adapter la prise en charge des enfants aux nouveaux objectifs fixés dans le PEDT ;
- Gestion administrative et financière : gestion des instances de concertation avec les enseignants et les parents, gestion des commandes de matériel et du paiement des intervenants, gestion du versement de la prestation spécifique de la CAF.

**Les relations fonctionnelles**

- Sous la responsabilité de la directrice de l'action éducative, vous conduisez vos actions en lien avec : la responsable du service scolaire, la responsable du service propreté, le responsable du service jeunesse, et tous les autres services municipaux concernés.
- Au sein des écoles, vous êtes l'interlocuteur privilégié des enseignants, des intervenants, des enfants et des parents.
- Dans le cadre des temps périscolaires, vous assurez : le management d'une équipe de cinq animateurs à temps partiel, la coordination d'agents municipaux rattachés à d'autres services, la coordination des intervenants extérieurs.

**Qualification**

- diplôme de niveau II (bac + 3) souhaité ou diplôme de niveau III requis
- formation universitaire souhaitée

**Expériences souhaitées**

- expérience d'au minimum 5 années dans le domaine de l'animation et en relation avec des publics d'âge varié
- expérience de la conduite de projet, du projet partenarial et du management d'équipe

**Compétences requises**

- connaissance du cadre réglementaire de l'animation
- maîtrise de l'outil informatique (bureautique, logiciel métier)
- capacité à fédérer des profils différents autour d'un projet
- dynamisme, esprit d'initiative
- permis B exigé

**Spécificités du poste**

- emploi du temps annualisé : horaires irréguliers avec amplitude variable
- présence physique sur les écoles, durant les temps périscolaires

**Candidature à adresser à :**

Monsieur le Maire – Mairie de Saint-Rémy-de-Provence – Place Jules-Pellissier – 13210 Saint-Rémy-de-Provence

**Renseignements :** Sonia Borel, Directrice des ressources humaines – 04 90 92 08 10  
Carole Just, Directrice de l'action éducative – 04 90 92 70 30